

Modernisation des parcours professionnels Accès à la classe exceptionnelle

Les modalités d'accès à la classe exceptionnelle ont été publiées au BO du 30 novembre 2017 pour les seuls personnels relevant de l'enseignement public. Ces dispositions doivent maintenant être transposées aux maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

La CFTC Enseignement privé n'a cessé de dénoncer le caractère restrictif des fonctions ouvrant droit à candidater à la classe exceptionnelle.

Pour en savoir plus : www.snec-cftc.fr

Le Snec-CFTC
vous souhaite
de joyeuses fêtes



Concours 2018

Les contingents ont été publiés. Pour le Snec-CFTC ils sont nettement insuffisants : comment, dans ces conditions, peut-on espérer voir la précarité régresser ?

Pour en savoir plus : message Snec-Snepl-CFTC sur la messagerie professionnelle.
www.snec-cftc.fr

Réforme du bac 2021 : prémices

Avant d'engager une concertation avec les différents partenaires, le ministère a auditionné le Snec-CFTC le 14 novembre.

Le Snec-CFTC consultera ses adhérents par voie d'enquête interne en vue de la phase de concertation à venir.

Gipa 2017

Garantie individuelle du pouvoir d'achat

Pour savoir si vous êtes éligible,



Le Snec-CFTC continuera à demander à l'Etat qu'il honore les engagements pris dans le cadre de l'accord PPCR.

ARGOS, un + pour muter

Le Snec-CFTC offre à ses adhérents en mutation inter académique un service dédié. ARGOS leur permet d'être encore mieux accompagnés tout au long du mouvement : c'est un + pour muter !

Pour en savoir + : argos@snec-cftc.fr